

Engagement N°15 de [l'Agenda 21 du canton du Valais](#)

L'éducation aide à la formation de la personnalité et à la socialisation des personnes, tout en leur donnant les qualifications nécessaires pour une prise de décision optimale et une amélioration de leur qualité de vie. Cet instrument que représente l'éducation se révèle nécessaire pour aborder les notions en lien avec le développement durable. Dans le cadre de la mise en place des plans d'études intercantonaux, le Valais s'engage à intégrer progressivement la notion de développement durable dans l'enseignement et la formation.

Mesures

1. Sensibiliser au développement durable au niveau primaire et aux niveaux secondaires I et II général et professionnel en intégrant cette préoccupation dans différentes matières: géographie, histoire, mathématiques, économie et société, etc... ainsi que dans l'enseignement professionnel et les cours interentreprises
2. Prendre une part active aux projets de la Confédération et de l'UNESCO pour élever le niveau de compétences professionnelles au développement durable
3. Assurer une animation pédagogique auprès des enseignants et leur proposer des thèmes de travail, des situations concrètes avec la méthodologie qui les accompagne.
4. Assurer des cours de formation à la démarche du développement durable pour les étudiants fréquentant la HEP.

Porteur de l'engagement : Service de l'enseignement
Coordination: Ecole-Economie

- **Services partenaires**
 - Service de la culture
 - Service de la formation professionnelle
 - Service de la formation tertiaire : Hautes Écoles
- Autre partenaire:
 - [Fondation pour le développement durable des régions de montagne](#)
- Principaux tiers concernés : Communes